



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

jeunes

Question écrite n° 24961

Texte de la question

M. Frédéric Lefebvre interroge M. le ministre de l'éducation nationale sur le rapport d'activité 2007 rendu par le conseil national de la jeunesse. Dans ce rapport, le conseil national de la jeunesse préconise de créer une base de données des associations de sécurité routière à destination prioritaire du personnel éducatif des établissements scolaires. Il le remercie de bien vouloir indiquer son avis sur ce sujet.

Données clés

Auteur : [M. Frédéric Lefebvre](#)

Circonscription : Hauts-de-Seine (10^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 24961

Rubrique : Sécurité routière

Ministère interrogé : Éducation nationale

Ministère attributaire : Éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 10 juin 2008, page 4826

Question retirée le : 28 juillet 2009 (Fin de mandat)